

[Tapez ici]

## Conditions Générales de Vente de l'application Sportlink World et du site web [www.sportlink.world](https://www.sportlink.world)

### Article 1 – Principes des CGV

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) ont pour objet de régir les conditions d'abonnement ainsi que les modalités d'utilisation des fonctionnalités pour coachs sportifs, des services événements/tournois, Marketplace et location de salle, ainsi que des profils Villes/Communes au sein de l'environnement Sportlink World (de son application mobile, de son site internet <https://www.sportlink.world> ainsi que de ses services). Les services personnalisés liés aux événements, tournois et prestations délivrées aux Villes et Communes sont également payants mais font l'objet d'un type de contrat différent.

Par conséquent, préalablement à toute souscription à un abonnement, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et déclare expressément les accepter dans leur intégralité, sans aucune restriction, dès lors qu'il coche la case « j'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de vente ». De plus, l'utilisation de l'Application Sportlink World et de sa fonctionnalité « Coach » vaut acceptation sans réserve des CGV ainsi que des CGU (Conditions Générales d'Utilisation, disponible sur le site internet <https://www.sportlink.world>).

Sportlink Sàrl se réserve le droit de mettre à jour les CGV à tout moment. Une notification sera envoyée à tous les abonnés pour acceptation de la mise à jour des CGV.

### Article 2 - Contenu et services proposés

Le service payant a pour principal objectif de réunir sur un même espace des personnes passionnées de sport « Players » et tous les professionnels du sport souhaitant leur mettre à disposition leurs services. L'accès à cette fonctionnalité est gratuit pour les utilisateurs « Players » souhaitant consulter les offres, mais payante pour les personnes souhaitant pouvoir offrir des sessions payantes aux utilisateurs, de bénéficier d'un agenda complet ainsi que d'avoir accès à d'autres fonctionnalités.

L'offre se divise en deux sections principales. La première section se concentre sur les « Coachs » avec les abonnements level 1,2 et 3, et vise les entraîneurs sportifs particuliers. La seconde section, les « professionnels », concerne les clubs, les associations sportives, les organismes institutionnels ou privés, ainsi que toutes autres formes d'organisation utilisant les services payants proposés par Sportlink sàrl, à travers les abonnements « Professionnel (payant) » et « Professionnel (gratuit) ».

Ainsi, Sportlink World propose deux formules d'inscription ou d'achat basés sur un système d'abonnements mensuels ou annuels tels que définis ci-dessous ainsi que dans l'article suivant (Article 3 – Tarifs des Abonnements).

Sportlink World offre aux « Coachs » ainsi qu'aux « professionnels » ayant fait le choix de souscrire un abonnement, la possibilité d'organiser des sessions sportives payantes et de bénéficier ainsi du large réseau Sportlink World de passionnés de sport présents sur la plateforme. Les sessions payantes sont organisées dans l'espace « Mon coach » et seront visibles pour les « Players » dans l'espace « Trouve ton coach » et « Mes Sports », selon le type d'abonnement choisi.

Les tarifs ainsi que toutes autres modalités liées à l'organisation de la session sont à l'entière discrétion du « Coach » et des « professionnels ». De plus, dans le but d'élargir leur réseau, il est permis aux « Coachs » de créer des sessions dans la fonctionnalité « Mes Sports », néanmoins ces sessions doivent obligatoirement être gratuites pour les participants.

[Tapez ici]

Les « Coachs » et les « professionnels » agissent sous leur pleine et entière responsabilité, Sportlink Sàrl n'ayant aucun contrôle ou pouvoir de surveillance sur les sessions sportives donnés et/ou les prestations fournies par les abonnés. Sportlink World décline toute responsabilité en cas de blessure ou accident survenu chez les utilisateurs « Players » ou « Coachs » qui sont les uniques responsables de leur pratique sportive.

L'Utilisateur reconnaît que tous les frais quels qu'ils soient, et en particulier les frais de compétences (formations de coach sportifs), d'utilisation (connexion internet, support informatique) et d'équipement (nécessaire au bon déroulement des sessions sportives) sont à la charge exclusive du « Coach », Sportlink World n'étant qu'une plateforme de mise en relation du « Coach » et de ses clients.

### Article 3 – Tarifs des Abonnements

Sportlink World offre aux « Coachs », ayant fait le choix d'y souscrire à la fonctionnalité « Coach », trois types d'abonnements : le « Level 1 », le « Level 2 », ainsi que le « Level 3 ». Toutefois ces trois types d'abonnements comprennent tous, les quatre fonctions majeures de la fonctionnalité « Coach » de Sportlink, à savoir : 1. La possibilité d'organiser des sessions sportives payantes, 2. La souscription à un agenda performant pour la gestion des sessions 3. Le service de paiement des sessions en ligne.

L'Agenda Sportlink World offre aux « Coachs » la possibilité de bénéficier de toutes les fonctionnalités qu'offre un agenda performant de dernière génération spécialement développé pour le monde du sport. L'Agenda aide les « Coachs » à gérer leurs priorités et met en évidence les plages horaires disponibles. De plus, les plages horaires allouées aux sessions payantes sont visibles par tous les clients. C'est donc un outil précieux de gestion du temps et de maximisation du chiffre d'affaires, qui aide à établir un emploi du temps robuste et être en mesure de gérer les priorités au quotidien.

Le mode de paiement en ligne permet de faciliter la gestion des transactions financières entre le « Coach » et ses clients. Il offre ainsi au « Coach » une garantie de rémunération avant que la session payante ait lieu ainsi qu'une facilité de traçage des paiements effectué par ses clients. De plus, Sportlink World offre un système de gestion des annulations (du « Coach » ou de ses clients) grâce une fonctionnalité de paiement différé (système de rétention du paiement puis de déblocage une fois la session effectuée). Les frais de transaction dépendent de l'abonnement choisi par le « Coach » (cf. Article 5 – Condition d'utilisation du service de paiement en ligne).

Enfin, Sportlink World offre aux « Coachs » qui cherchent à maximiser leur présence sur l'application et garantir un service de qualité à ses clients la possibilité de bénéficier d'un référencement entre les différents « Coachs » idéal, de disposer d'une galerie photos/vidéos à des fins de promotion, d'obtenir une présence régulière sur les bandes passantes publicitaires, de posséder sa propre boutique en ligne, d'obtenir des statistiques et des conseils stratégiques.

À travers les abonnements « professionnels », Sportlink World offre aux clubs, aux associations sportives, aux organismes institutionnels ou privés, ainsi qu'à toutes autres formes d'organisation sportives, l'opportunité de gérer leur parc de salle de sport ainsi que d'organiser des événements et des tournois sportifs, payant ou gratuit. Les conditions de paiements en ligne sont les mêmes que pour les « Coachs », à l'exception des tarifs.

Sportlink World informe l'Utilisateur que tous les prix mentionnés sur le site sont TTC (toutes taxes comprises). Sportlink World se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le cas échéant, une notification sera envoyée à tous les abonnés pour acceptation de la mise à jour des CGV.

[Tapez ici]

Voici le détail des 5 types d'abonnements Sportlink World offerts aux professionnels du sports :

PRIX	"COACH"			"PROFESSIONNEL"	
	Level 1	Level 2	Level 3	Payant	Gratuit
	20CHF/mois	30CHF/mois	80CHF/mois	40CHF/mois	
	200CHF/an	300CHF/an	800CHF/an	400CHF/an	
Frais de transactions en ligne	20%	15%	5%	10%	15%
<b>OFFRES</b>					
Création de sessions payantes	Inclus	Inclus	Inclus		
Agenda	Inclus	Inclus	Inclus		
Référencement		Inclus	Inclus		
Référencement Plus			Inclus		
Galerie photos et vidéos			Inclus		
Présence sur bandes promos			Inclus		
Païement en ligne	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Païement TWINT	Inclus	Inclus	Inclus		
Païement en CASH			Inclus		
Location de salle				Gratuit	5CHF / Salle
Organisation de tournois				Gratuit	5CHF / Tournoi
Organisation d'événements				Gratuit	5CHF / Event
Voucher				Gratuit	5CHF / Voucher

[Tapez ici]

#### Article 4 – Modalité d'inscription à un Abonnement

Les modalités générales d'inscription pour l'accès aux services « Coach » et « Professionnels » se font directement soit lors de l'inscription à l'application Sportlink World, soit depuis le profil de l'Utilisateur sous le chapitre « devenir coach » ou devenir « Professionnel » pour le cas d'un utilisateur déjà inscrit.

Pour bénéficier des fonctionnalités « Coach » et « Professionnel », l'Utilisateur doit souscrire à un abonnement mensuel ou annuel payant. Toute validation et confirmation de la procédure d'abonnement se constate simplement par l'accès aux fonctionnalités souhaitées sur l'application mobile Sportlink World ainsi que sur l'espace « Mon Profil ».

Pour s'inscrire, l'Utilisateur doit compléter les champs requis dans le formulaire. L'inscription validée, l'Utilisateur dispose alors d'un identifiant – login (choisi par l'Utilisateur) et d'un mot de passe qui lui permettent d'accéder à tout moment à son espace personnel appelé « Mon Profil ». Certains champs ont un caractère obligatoire et doivent être complétés pour ouvrir les services qu'offre les fonctionnalités « Coach » et « Professionnel ». Il est fortement recommandé aux « Coachs » et « Professionnels » de compléter correctement leur profil afin de bénéficier d'une image adéquate envers leurs futurs clients.

#### Article 5 – Conditions d'utilisation du service de paiement en ligne

Les conditions d'utilisation du service de paiement en ligne ont pour but de faciliter la gestion des transactions financières entre le « l'Utilisateur » (les professionnels du sport) et les « Players » (ses clients). Ainsi, Sportlink World offre la possibilité de choisir le moyen de paiement auquel ils souhaitent recourir pour les services proposés. De fait, soit le paiement de la session s'effectue en espèce sous l'entière responsabilité du coach, soit le paiement peut s'effectuer sur la plateforme Sportlink World, moyennant une commission et les frais de transactions (réf : Article 3 – Tarifs des Abonnements).

Le mode de paiement en ligne offre à l'Utilisateur une garantie de rémunération avant que la session payante ait lieu ainsi qu'une facilité de traçage des paiements effectué par ses clients. De plus, Sportlink World offre un système de gestion des annulations (du coach ou de ses clients) grâce une fonctionnalité de paiement différé (système de rétention du paiement puis de déblocage une fois la session effectuée).

Le « Coach » ou le « Professionnel » (l'Utilisateur) s'engage envers ses clients à la prestation peu importe les conditions auxquelles il doit faire face (par exemple mauvaise météo, nombre de clients réduits). Toutefois, Sportlink World offre la possibilité aux « Coachs » et aux « Professionnels » d'annuler une session sur la plateforme Sportlink World au moins 24 heures à l'avance. Lorsque la session est annulée conformément au principe du 24 heures à l'avance par le « Coach » ou le « Professionnel », les paiements préalablement effectués par les clients et donc bloqués par Sportlink World sont annulés. Les clients sont remboursés, hors frais de transaction, et le « Coach » ne reçoit pas l'argent.

Le client est aussi tenu d'annoncer une annulation en respectant les conditions (délais) fixés à l'avance par l'organisateur (24h, 72h, etc.). Si l'annulation de la participation dudit client à la prestation sportive est annoncée conformément aux conditions fixées par l'organisateur à l'avance, le paiement est annulé automatiquement et le client est remboursé, hors frais de transaction. Inversement, si le client n'annule pas dans les délais impartis, l'argent reste à disposition de l'organisateur.

Tout litige entre un client et un « organisateur » (Coach ou Professionnel), si lesdites condition d'utilisation du service de paiement en ligne ne sont pas respectées (principe d'annulation à l'avance), sera résolu à l'amiable ou soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun qui étudieront les questions en cause.

Pour rappel, les « Coachs » et les « Professionnels » agissent sous leur pleine et entière responsabilité, Sportlink Sàrl n'ayant aucun contrôle ou pouvoir de surveillance sur les sessions sportives donnés et/ou les prestations fournies par les « Coachs » et les « Professionnels ». Par conséquent, Sportlink Sàrl décline toute responsabilité en cas de de perte de revenu, client insatisfait, client absent, prestation non fournie.

[Tapez ici]

#### Article 6 – Conditions de paiement

Le paiement de l'abonnement aux services « Coach » et « Professionnels » se fait par carte bancaire (Bleue, Visa, Mastercard) lors de l'inscription. Les paiements effectués seront sécurisés par une procédure de cryptage des données.

Le paiement par les « Players » de prestations fournies par les « Coachs » peut également être fait en ligne par TWINT.

La souscription à l'abonnement mensuel abonne soi-même ou un tiers au service jusqu'à ce qu'une Partie décide de mettre fin à ce contrat. Par l'acceptation de cette offre le « Coach » et/ou le « Professionnel » (i.e. l'Utilisateur) accepte un prélèvement mensuel ou annuel d'un montant défini lors de la commande initiale. Ainsi tant que perdure l'abonnement, l'Utilisateur sera prélevé de la somme définie automatiquement chaque mois, en début de mois, ou chaque année au début du mois de souscription et l'Utilisateur aura un accès illimité au service.

La société Sportlink Sàrl ne saurait être tenue responsable en cas d'usage frauduleux des moyens de paiement utilisés. Conformément à la réglementation en vigueur les coordonnées bancaires des membres ne sont pas conservées par Sportlink Sàrl.

Les données enregistrées par le système de paiement (Stripe, Postfinance) constituent la preuve des transactions financières.

Conformément à loi en vigueur, l'Utilisateur de la fonctionnalité « Coach » dispose d'un délai de 7 jours à compter de la souscription à son abonnement pour en demander le remboursement. Une fois ce délai passé, s'appliquent les règles de résiliation de l'abonnement (c.f. Article 7).

#### Article 7 – Responsabilité

Les « Coachs » et les « Professionnels » agissent sous leur pleine et entière responsabilité, Sportlink Sàrl n'ayant aucun contrôle ou pouvoir de surveillance sur les sessions sportives données et/ou les prestations fournies par les « Coachs » et les « Professionnels ». L'Application Sportlink World se limite à un rôle d'intermédiaire qui permet la mise en relation entre tous les utilisateurs. Il incombe donc aux « Coachs » et « Professionnels » la responsabilité de veiller à offrir à leurs clients un cadre sportif sécurisé. En cas de blessure, accident, incident divers ou décès survenant dans le cadre des sessions sportives ou dans tout autre cas, Sportlink Sàrl ne peut être tenue responsable pour la qualité des sessions sportives organisées par les « Coachs ».

Les Utilisateurs sont libres de planifier les sessions sportives comme ils l'entendent et ne sont ni des employés ni des auxiliaires de Sportlink Sàrl. L'organisation des sessions sportives, des tournois, la location de salle ou encore les vouchers et les conditions de leur accomplissement sont définies librement entre les « Coachs » ou « Professionnels » et les participants, Sportlink Sàrl n'intervenant qu'en qualité d'intermédiaire pour la mise en relation entre les utilisateurs de l'Application. Les tarifs ainsi que les modalités de paiement des prestations sportives sont décidés d'entente entre les « Coachs » ou les « Professionnels » et les participants, Sportlink Sàrl ne pouvant en aucun cas être tenue responsable notamment en cas de non-paiement ou de remboursement du prix des sessions sportives.

Il appartient à chaque « Coach » et « Professionnel » de s'assurer que l'adhésion à l'Application ne viole pas son devoir de loyauté et de fidélité envers son employeur ou ne contrevient pas à tout autre engagement contractuel auquel il est tenu. Par ailleurs, chaque « Coach » ou « Professionnel » est strictement responsable du respect des obligations fiscales, sociales et de tout autre obligation à sa charge à la suite du paiement du prix des prestations sportives par les participants.

Par ailleurs, Sportlink World ne garantit pas de revenu régulier à l'Utilisateur. Sportlink Sàrl ne répond pas des dommages financiers indirects et subséquents, tels qu'un gain manqué, la perte de clientèle, la perte ou la corruption de données et les atteintes à la réputation.

[Tapez ici]

Sportlink Sàrl s'exonère de toute responsabilité, dans toute la mesure permise par le droit suisse, en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'Application Sportlink World. Sportlink Sàrl ne donne aucune garantie sur l'accessibilité, la disponibilité ou la performance de l'Application Sportlink World, ce qui est défini par les Conditions Générales d'Utilisation.

Sportlink Sàrl ne peut être tenue responsable pour les propos ou les contenus fournis par ses utilisateurs. Si un utilisateur estime qu'un contenu est illicite, offensant ou répréhensible ou qu'il suspecte une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, l'utilisateur doit en informer Sportlink Sàrl via le formulaire de contact disponible sur notre site internet <https://www.sportlink.world>.

#### Article 8 – Gestion et Résiliation de l'abonnement

Les Utilisateurs « Coachs » et « Professionnels » ont la possibilité de changer ou de clôturer leur abonnement dans l'Application Sportlink World à tout moment. La résiliation de l'abonnement est prise en compte immédiatement et implique, par conséquent, la suppression de toutes les fonctionnalités offertes par les fonctionnalités « Coach » et « Professionnels ». De plus, la résiliation infère la perte de tout privilège (rabais, offres) et le tarif en vigueur fera foi lors d'une éventuelle réinscription. Sportlink Sàrl ne rembourse en aucun cas les abonnements mensuel et annuel payants « Coach » et « Professionnel ».

La gestion de l'abonnement s'effectue directement sur l'Application Sportlink World, sur l'onglet « Voir mon profil coach ». Sauf demande contraire, les données de l'utilisateur ayant clôturé son compte seront supprimées de l'Application.

L'utilisateur sera informé par notification de la confirmation du changement d'abonnement ou de la clôture de son compte.

#### Article 9 – Suspension de l'abonnement

Sportlink Sàrl se réserve le droit, sans préavis préalable et à son entière discrétion, de mettre un terme au droit des utilisateurs d'utiliser les fonctionnalités « Coach » et « Professionnels », sans toutefois nécessairement suspendre l'accès à l'Application Sportlink World et ses autres services associés. Sportlink Sàrl se réserve également le droit de refuser quelque utilisateur que ce soit pour quelque raison et à n'importe quel moment que ce soit. La clôture du compte « Coach » ne saurait entraîner une quelconque responsabilité que ce soit de la part de Sportlink Sàrl.

Ainsi, la suspension et la résiliation de l'abonnement temporairement ou définitivement est de facto effective lorsqu'un Utilisateur « Coach » ou « Professionnel » (i) n'est pas solvable, (ii) ne respecte pas tout ou partie des Conditions Générales d'Utilisation ou de Vente, (iii) si Sportlink World pense que ses agissements sont susceptibles d'engager sa responsabilité ou de mettre en danger le bon fonctionnement de l'application, de son site internet ou de ses services associés, (iv) en cas de fraude ou de déloyauté manifeste.

Dans un souci de sécurité et de qualité de ses services, l'Utilisateur reconnaît à Sportlink World le droit de désactiver le compte d'un Utilisateur resté inactif pendant plus de douze mois. Par conséquent, l'Utilisateur ne pourra pas prétendre à des dommages et intérêts et/ou à une indemnité de quelque nature que ce soit.

De plus, Sportlink Sàrl se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'interrompre temporairement ou définitivement l'Application sans préavis, sans que cela entraîne une quelconque responsabilité, quelle qu'elle soit, de la part de Sportlink Sàrl.

L'utilisateur concerné sera informé par courriel de la suspension ou clôture de son compte.

[Tapez ici]

#### Article 10 – Réclamation et demande complémentaire

Toute réclamation ou demande complémentaire d'information, non couverte par les présentes Conditions Générales de Ventes, devra être adressée par email à l'adresse disponible sur le site internet <https://www.sportlink.world>.

#### Article 11 – Droit applicable et for

Ces CGV sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit suisse.

Tous les litiges, réclamations ou différents entre un utilisateur et Sportlink Sàrl portant sur toute question relative aux présentes CGV seront soumis exclusivement aux tribunaux ordinaires de Genève, sous réserve d'un recours auprès du Tribunal fédéral suisse.

Si les CGV devaient être traduites dans une autre langue que le français, la version française devra prévaloir en cas de conflit avec la version traduite.